mise en valeur. Notre propre proposition le supposait implicitement. Mon chef, dans son discours hier, l'a répété maintes et maintes fois, ainsi qu'en témoigne les pages 1209 et 1210 du hansard, malgré ce qu'a pu dire cet après-midi le ministre des Affaires du Nord et des Ressources nationales. Il est clair que le ministre n'a pas lu ces passages avec le soin qu'il aurait fallu.

Ainsi donc, en ce qui concerne la proposition d'amendement, reconnaissons qu'elle est entièrement conforme à la motion. Si les députés créditistes estiment que ce serait rendre notre motion plus claire que d'y insérer ces mots, l'opposition officielle ne voit aucun inconvénient à accepter l'amendement.

L'hon. M. Pickersgill: Le mariage est fait.

M. Fleming: Non, le mariage n'est pas fait. Si on doit tirer des conclusions de l'association des partis appuyant une certaine motion, que le ministre se rappelle l'alliance de son propre parti et du parti créditiste l'été dernier pendant un débat sur un certain pipe-line. Il ne songera guère à parler de mariage.

L'hon. M. Pickersgill: Et votre parti à vous?

M. Fleming: Je pense que ce mariage s'est manifesté 69 fois sur 70 en trois semaines.

L'hon. M. Pickersgill: Et votre propre flirt?

M. Fleming: Je suis incapable de flirt comme le ministre est lui-même incapable d'autre chose que de contentement de soi et de vanité.

Je parlais donc de l'étendue et de l'effet de la politique monétaire et fiscale du gouvernement. Nous ne sommes que trop fixés actuellement sur les effets que peuvent avoir ces programmes sur les efforts que tentent les provinces pour mettre en valeur les ressources, dans les limites de leur propre compétence. En vérité, il n'est pas un seul domaine de l'économie nationale où les effets délétères de l'actuel programme fiscal et monétaire du gouvernement se soient fait plus sentir, au détriment des provinces, que dans l'augmentation du loyer de l'argent. La même observation vaut en ce qui concerne les municipalités. Ce programme augmente sérieusement les frais de financement municipaux et provinciaux dans notre pays.

J'insiste sur le fait que la mise en valeur à laquelle nous songeons ici doit être utile à toutes les régions de notre pays. La politique fiscale et monétaire du gouvernement, avec le taux d'intérêt élevé qu'elle comporte et les restrictions apportées aux emprunts, portent un préjudice certainement très grave à certaines régions de notre pays. Voyons les provinces Maritimes dont les espoirs qu'elles entretenaient à l'époque de la confédération ont été déçus. Au Nouveau-Brunswick, sous un

régime conservateur, progressiste en fait comme de nom, on a entrepris un programme de mise en valeur sans équivalent dans l'histoire de cette province. Et juste au moment où l'économie de la province commençait à manifester des signes de progrès, grâce à l'action d'un gouvernement provincial éclairé, on voit s'abattre sur elle la paralysie des programmes fiscaux et monétaires du gouvernement fédéral.

Il est grand dommage que le gouvernement fédéral ait si mal choisi le moment d'appliquer des mesures qui jouent au détriment de l'économie des provinces Maritimes alors que devant cette économie semblaient s'ouvrir des horizons plus vastes que ceux qu'elle avait pu connaître jusqu'ici.

Dans un discours qu'il prononçait samedi soir le ministre des Finances aurait dit que la menace d'inflation ne le préoccupait guère.

L'hon. M. Harris: Oh, non!

M. Fleming: J'ai dit que c'est ce qu'on a dit qu'il avait dit. S'il veut tirer les choses au clair, j'espère qu'il le fera bientôt car c'est ainsi que les journaux rapportent la chose.

L'hon. M. Harris: Je veux bien le faire tout de suite en signalant que cet extrait de mes propos ne figurait pas entre guillemets.

M. Fleming: Je crois que le ministre se trompe. Je puis lui montrer le texte, je pense. J'ignore s'il a lu toutes les nouvelles de journaux, mais j'en ai vu une citant les mots "pas inquiet de la menace de l'inflation".

L'hon. M. Harris: Je n'ai pas dit cela.

M. Fleming: Si le ministre déclare qu'il n'a pas dit cela, je l'en félicite, car il y a une foule d'autres choses qu'il aurait eu à expliquer s'il s'était jamais permis une telle assertion.

Voici ce que je voudrais dire au ministre des Finances. Il y a certaines autres choses qui devraient le préoccuper, dont l'effet qu'a son programme d'arrêter l'essor du pays et de la mise en valeur de nos ressources. Je lui dis aussi que les modifications qu'il propose d'apporter à la loi sur les subventions aux municipalités, pour aider les municipalités du pays, n'équivaudront pas à beaucoup plus, dans le cas de bien des municipalités, que payer le surcroît de frais de financement que son programme cause aux municipalités.

J'ai un mot à dire de la responsabilité de la mise en valeur de nos ressources. J'ai fait ressortir que ces ressources doivent être mises en valeur pour le bien de toutes les parties du Canada. Le programme national doit avoir cet objectif, et nous voyons le bien du pays dans un programme visant à